

Assemblée réunie
de la Commission communautaire commune

Verenigde Vergadering van de
Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

Séance plénière
du vendredi 13 juin 1997

Plenaire vergadering
van vrijdag 13 juni 1997

SOMMAIRE

INHOUDSOPGAVE

	Page
QUESTION D'ACTUALITE:	
— De M. Denis Grimberghs à MM. Didier Gosuin et Rufin Grijp, membres du Collège réuni, compétents pour la Politique d'Aide aux personnes, sur le subventionnement du Centre d'accueil PAG-ASA	176
VOTES NOMINATIFS:	
— Votes réservés et vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance relative à la publicité de l'administration	177
— Vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 20 février 1992 relative aux établissements hébergeant des personnes âgées	179

	Blz.
DRINGENDE VRAAG:	
— Van de heer Denis Grimberghs tot de heren Didier Gosuin en Rufin Grijp, leden van het Verenigd College, bevoegd voor het Beleid inzake Bijstand aan personen, over de subsidiëring van het opvangcentrum PAG-ASA	176
NAAMSTEMMINGEN:	
— Aangehouden stemmingen en naamstemming over het geheel van het ontwerp van ordonnantie betreffende de openbaarheid van bestuur	177
— Naamstemming over het geheel van het ontwerp van ordonnantie tot wijziging van de ordonnantie van 20 februari 1992 betreffende inrichtingen die bejaarden huisvesten	179

PRESIDENCE DE M. ARMAND DE DECKER, PRESIDENT
VOORZITTERSCHAP VAN DE HEER ARMAND DE DECKER, VOORZITTER

— La séance plénière est ouverte à 16 h 50.

De plenaire vergadering wordt geopend om 16.50 u.

M. le Président. — Je déclare ouverte la séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune du vendredi 13 juin 1997.

Ik verklaar de plenaire vergadering van de Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van vrijdag 13 juni 1997 geopend.

QUESTION D'ACTUALITE DE M. DENIS GRIMBERGHS A MM. DIDIER GOSUIN ET RUFIN GRIJP, MEMBRES DU COLLEGE REUNI, COMPETENTS POUR LA POLITIQUE D'AIDE AUX PERSONNES, SUR LE SUBVENTIONNEMENT DU CENTRE D'ACCUEIL PAG-ASA

DRINGENDE VRAAG VAN DE HEER DENIS GRIMBERGHS TOT DE HEREN DIDIER GOSUIN EN RUFIN GRIJP, LEDEN VAN HET VERENIGD COLLEGE, BEVOEGD VOOR HET BELEID INZAKE BIJSTAND AAN PERSONEN, OVER DE SUBSIDIERING VAN HET OPVANGCENTRUM PAG-ASA

M. le Président. — La parole est à M. Grimberghs pour poser sa question.

M. Denis Grimberghs. — Monsieur le Président, monsieur le ministre, chers collègues, la Commission de la Santé de la Commission communautaire française a reçu ce lundi une délégation du centre pour l'égalité des chances et du centre PAG-ASA, qui a pour mission d'assurer l'accompagnement des victimes de la traite des êtres humains. Ce centre est opérationnel depuis mai 1995 dans notre région. C'est le fruit d'un accord — que, vous vous en souviendrez, il n'a pas été facile de mettre sur pied —, accord entre les différentes autorités politiques, mais également entre les associations de terrain qui s'étaient déjà penchées sur cette problématique.

Le financement du centre est assuré par un effort conjoint de différents niveaux de pouvoir, et notamment de la Commission communautaire commune, qui a octroyé en 1995 un subside de 3,3 millions, qui correspondait aux frais de fonctionnement et également aux frais de première installation. En 1996, elle a accordé un subside de 2 millions et il était prévu un subside également de 2 millions pour 1997.

Les responsables du centre sont venus nous dire qu'ils n'avaient pas de nouvelles concernant la poursuite de l'effort consenti par la Commission communautaire commune, et qu'ils étaient également sans nouvelles des délais de liquidation. Ils ne savent donc pas si la Commission communautaire commune maintiendra son effort financier en 1997. Ils n'ont *a fortiori* pas de nouvelles quant au délai dans lequel ce subside leur sera versé.

J'ai noté que, dans leur rapport d'activité, ils pointent — ce qui est un paradoxe pour une institution créée à l'origine par divers pouvoirs publics — qu'ils sont victimes de difficultés de fonctionnement à cause des délais de liquidation et qu'ils doivent eux-mêmes contracter des emprunts de trésorerie pour assurer le fonctionnement du centre. Il me semble utile qu'on leur donne une réponse rapide sur ces questions.

M. le Président. — La parole est à M. Gosuin, membre du Collège réuni.

M. Didier Gosuin, membre du Collège réuni, compétent pour la Politique d'Aide aux personnes. — Monsieur le Président, chers collègues, je m'étonne quelque peu de ces interrogations dans la mesure où, depuis plusieurs semaines, mon collègue et moi-même avons tenu une série de réunions avec et à la demande de PAG-ASA pour évoquer certains problèmes de gestion.

Le problème du personnel a d'emblée été évoqué. Nous l'avons résolu derechef: il s'agissait de leur permettre d'avoir à disposition deux ACS temps plein à prime majorée, à savoir un criminologue et un psychologue.

Concernant la subvention de 1997, le collège continue à affirmer sa volonté d'aider PAG-ASA. Mais, conformément à l'avis de la Cour des comptes, il nous faut recevoir tous les documents justificatifs, notamment tous les comptes de 1996. C'est le minimum pour la justification d'une subvention. Il va de soi que, lorsque nous serons en possession de tous les documents nécessaires pour l'Inspection des Finances, l'Administration et la Cour des comptes, nous pourrions procéder à la liquidation d'une subvention qui reste tout à fait ancrée dans nos axes politiques.

M. le Président. — La parole est à M. Grimberghs.

M. Denis Grimberghs. — Je prends bonne note du fait qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir concernant le montant de la subvention pour 1997. Le mieux serait peut-être de leur communiquer officiellement. Sinon je me chargerai de leur faire savoir.

M. Didier Gosuin, membre du Collège réuni, compétent pour la Politique d'Aide aux personnes. — Vous avez été suffisamment responsable pour savoir qu'il existe des procédures. Aidez-les dans ces procédures.

M. Denis Grimberghs. — Si vous me le demandez si gentiment, je ferai un petit effort, mais j'insiste sur le fait qu'il s'agit d'un centre pour lequel les pouvoirs publics ont rassemblé leurs efforts. Sur la problématique de la liquidation — je m'aperçois qu'il s'agit plutôt d'un problème technique —, il faudrait trouver une procédure particulière pour permettre la liquidation d'avance sur les subventions, quitte à ce qu'il y ait un solde contrôlé par la Cour des comptes, ce qui est tout à fait normal.

VOTES NOMINATIFS — NAAMSTEMMINGEN

M. le Président. — L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur l'ensemble des projets dont l'examen est terminé.

Aan de orde is de naamstemming over het geheel van de afgehandelde ontwerpen.

PROJET D'ORDONNANCE RELATIVE A LA PUBLICITE DE L'ADMINISTRATION

Votes réserves

ONTWERP VAN ORDONNANTIE BETREFFENDE DE OPENBAARHEID VAN BESTUUR

Aangehouden stemmingen

M. le Président. — Nous allons procéder aux votes sur les amendements et articles réservés du projet d'ordonnance.

Wij zullen over de aangehouden amendementen en artikelen van het ontwerp van ordonnantie stemmen.

M. le Président. — Mesdames, messieurs, nous passons maintenant au vote sur l'amendement n° 1 de MM. Benoît Veldekens et Paul Galand à l'article 21.

Dames en heren, wij stemmen nu over het amendement nr. 1 van de heren Benoît Veldekens en Paul Galand bij artikel 21.

— Il est procédé au vote nominatif.

Tot naamstemming wordt overgegaan.

Résultat du vote.

58 membres sont présents.

40 votent non dans le groupe linguistique français.

5 votent non dans le groupe linguistique néerlandais.

9 votent oui dans le groupe linguistique français.

3 votent oui dans le groupe linguistique néerlandais.

1 s'abstient dans le groupe linguistique français.

Uitslag van de stemming.

58 leden zijn aanwezig.

40 stemmen neen in de Franse taalgroep.

5 stemmen neen in de Nederlandse taalgroep.

9 stemmen ja in de Franse taalgroep.

3 stemmen ja in de Nederlandse taalgroep.

1 onthoudt zich in de Franse taalgroep.

En conséquence, l'amendement est rejeté.

Bijgevolg is het amendement verworpen.

Ont voté non :

Neen hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

M. André, Mmes Carthé, Carton de Wiart, MM. Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daïf, De Coster, Decourty, De Decker, De

Grave, de Jonghe d'Ardoye, de Lobkowicz, de Patoul, Désir, Draps, Mme Fr. Dupuis, MM. Eloy, Fripiat, Gosuin, Mme Guillaume-Vanderroost, MM. Hasquin, Hotyat, Leduc, Mme Lemesre, MM. Lemmens, Matagne, Mmes Molenberg, Payfa, MM. Picqué, Pivin, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Schepmans, Stengers, MM. Thielemans, Tomas, van Eyll, Mme Van Pévenage et M. van Weddingen.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

De heren Anciaux, Béghin, Garcia, Grijp en Vandembosche.

Ont voté oui :

Ja hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

MM. Adriaens, Debry, Drouart, Galand, Grimberghs, Harmel, Mme Nagy, MM. Ouezekhti et Veldekens.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

De heren Lootens-Stael, Vanhengel en Van Walleghem.

S'est abstenu :

Onthouden heeft zich :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

M. Lemaire.

M. Michel Lemaire. — J'ai pairé avec M. Demannez.

M. le Président. — Il en est pris acte.

Mesdames, messieurs, nous passons maintenant au vote sur l'amendement subsidiaire n° 2 de MM. Benoît Veldekens et Paul Galand à l'article 21.

Dames en heren, wij stemmen nu over het subsidiair amendement nr. 2 van de heren Benoît Veldekens en Paul Galand bij artikel 21.

— Il est procédé au vote nominatif.

Tot naamstemming wordt overgegaan.

Résultat du vote.

60 membres sont présents.

41 votent non dans le groupe linguistique français.

5 votent non dans le groupe linguistique néerlandais.

10 votent oui dans le groupe linguistique français.

3 votent oui dans le groupe linguistique néerlandais.

1 s'abstient dans le groupe linguistique français.

Uitslag van de stemming.

60 leden zijn aanwezig.

41 stemmen neen in de Franse taalgroep.

5 stemmen neen in de Nederlandse taalgroep.

10 stemmen ja in de Franse taalgroep.

3 stemmen ja in de Nederlandse taalgroep.

1 onthoudt zich in de Franse taalgroep.

En conséquence, l'amendement est rejeté.

Bijgevolg is het amendement verworpen.

Ont voté non :

Neen hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

M. André, Mmes Carthé, Carton de Wiart, MM. Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daif, De Coster, Decourty, De Decker, De Grave, de Jonghe d'Ardoye, de Lobkowicz, de Patoul, Désir, Draps, Mme Fr. Dupuis, MM. Eloy, Fripiat, Gosuin, Mme Guillaume-Vanderroost, MM. Hasquin, Hotyat, Leduc, Mme Lemesre, MM. Lemmens, Matagne, Mmes Molenberg, Mouzon, Payfa, MM. Picqué, Pivin, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Schepmans, Stengers, MM. Thielemans, Tomas, van Eyll, Mme Van Pévenage et M. van Weddingen.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

De heren Anciaux, Béghin, Garcia, Grijp en Vandenbosche.

Ont voté oui :

Ja hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

MM. Adriaens, Debry, Drouart, Mme Fraiteur, MM. Galand, Grimberghs, Harmel, Mme Nagy, MM. Ouezekhti et Veldekens.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

De heren Lootens-Stael, Vanhengel en Van Walleghem.

S'est abstenu :

Onthouden heeft zich :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

M. Lemaire.

M. le Président. — Nous passons maintenant au vote sur l'article 21.

Wij stemmen nu over het artikel 21.

— Il est procédé au vote nominatif.

Tot naamstemming wordt overgegaan.

Résultat du vote.

60 membres sont présents.

39 votent oui dans le groupe linguistique français.

5 votent oui dans le groupe linguistique néerlandais.

10 votent non dans le groupe linguistique français.

3 votent non dans le groupe linguistique néerlandais.

3 s'abstiennent dans le groupe linguistique français.

Uitslag van de stemming.

60 leden zijn aanwezig.

39 stemmen ja in de Franse taalgroep.

5 stemmen ja in de Nederlandse taalgroep.

10 stemmen neen in de Franse taalgroep.

3 stemmen neen in de Nederlandse taalgroep.

3 onthouden zich in de Franse taalgroep.

En conséquence, l'article 21 est adopté.

Bijgevolg is het artikel 21 aangenomen.

Ont voté oui :

Ja hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

M. André, Mmes Carthé, Carton de Wiart, MM. Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daif, De Coster, Decourty, De Decker, De Grave, de Jonghe d'Ardoye, de Lobkowicz, de Patoul, Désir, Draps, Mme Fr. Dupuis, MM. Eloy, Gosuin, Mme Guillaume-Vanderroost, MM. Hasquin, Hotyat, Leduc, Mme Lemesre, M. Matagne, Mmes Molenberg, Mouzon, Payfa, MM. Picqué, Pivin, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Schepmans, Stengers, MM. Thielemans, Tomas, van Eyll, Mme Van Pévenage et M. van Weddingen.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

De heren Béghin, Chabert, Garcia, Grijp en Vandenbossche.

Ont voté non :

Neen hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

MM. Adriaens, Debry, Drouart, Mme Fraiteur, MM. Galand, Grimberghs, Harmel, Mme Nagy, MM. Ouezekhti et Veldekens.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

De heren Lootens-Stael, Vanhengel en Van Walleghem.

Se sont abstenus :

Onthouden hebben zich :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

MM. Fripiat, Lemaire et Lemmens.

Vote nominatif sur l'ensemble

Naamstemming over het geheel

M. le Président. — Nous passons au vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance.

Wij stemmen nu over het geheel van het ontwerp van ordonnantie.

— Il est procédé au vote nominatif.

Tot naamstemming wordt overgegaan.

Résultat du vote.

60 membres sont présents.

38 votent oui dans le groupe linguistique français.

6 votent oui dans le groupe linguistique néerlandais.

13 s'abstiennent dans le groupe linguistique français.

3 s'abstiennent dans le groupe linguistique néerlandais.

Uitslag van de stemming.

- 60 leden zijn aanwezig.
- 38 stemmen ja in de Franse taalgroep.
- 6 stemmen ja in de Nederlandse taalgroep.
- 13 onthouden zich in de Franse taalgroep.
- 3 onthouden zich in de Nederlandse taalgroep.

En conséquence, l'Assemblée réunie adopte le projet d'ordonnance qui sera soumis à la sanction du Collège réuni.

Bijgevolg neemt de verenigde vergadering het ontwerp van ordonnantie aan: het zal ter bekrachtiging aan het Verenigd College worden voorgelegd.

Ont voté oui:

Ja hebben gestemd:

Groupe linguistique français — Franse taalgroep:

M. André, Mmes Carthé, Carton de Wiart, MM. Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daïf, De Coster, Decourty, De Decker, De Grave, de Jonghe d'Ardoye, de Lobkowicz, de Patoul, Désir, Draps, Mme Fr. Dupuis, MM. Eloy, Gosuin, Mme Guillaume-Vanderroost, MM. Hasquin, Hotyat, Leduc, Mme Lemesre, M. Matagne, Mmes Molenberg, Mouzon, Payfa, MM. Picqué, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Schepmans, Stengers, MM. Thielemans, Tomas, van Eyll, Mme Van Pévenage et M. van Weddingen.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais:

De heren Anciaux, Béghin, Chabert, Garcia, Grijp en Vandenbossche.

Se sont abstenus:

Onthouden hebben zich:

Groupe linguistique français — Franse taalgroep:

MM. Adriaens, Debry, Drouart, Mme Fraiteur, MM. Frippiat, Galand, Grimberghs, Harmel, Lemaire, Lemmens, Mme Nagy, MM. Ouezekthi et Veldekens.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais:

De heren Lootens-Stael, Vandenbossche en Vanhengel.

PROJET D'ORDONNANCE MODIFIANT L'ORDONNANCE DU 20 FEVRIER 1992 RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS HEBERGEANT DES PERSONNES AGEES

Vote nominatif sur l'ensemble

ONTWERP VAN ORDONNANTIE TOT WIJZIGING VAN DE ORDONNANTIE VAN 20 FEBRUARI 1992 BETREFFENDE INRICHTINGEN DIE BEJAARDEN HUISVESTEN

Naamstemming over het geheel

M. le Président. — Nous passons au vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance.

Wij stemmen nu over het geheel van het ontwerp van ordonnantie.

— Il est procédé au vote nominatif.

Tot naamstemming wordt overgegaan.

Résultat du vote.

- 61 membres sont présents.
- 51 votent oui dans le groupe linguistique français.
- 9 votent oui dans le groupe linguistique néerlandais.
- 1 s'abstient dans le groupe linguistique français.

Uitslag van de stemming.

- 61 leden zijn aanwezig.
- 51 stemmen ja in de Franse taalgroep.
- 9 stemmen ja in de Nederlandse taalgroep.
- 1 onthoudt zich in de Franse taalgroep.

En conséquence, l'Assemblée réunie adopte le projet d'ordonnance qui sera soumis à la sanction du Collège réuni.

Bijgevolg neemt de Verenigde Vergadering het ontwerp van ordonnantie aan: het zal ter bekrachtiging aan het Verenigd College worden voorgelegd.

Ont voté oui:

Ja hebben gestemd:

Groupe linguistique français — Franse taalgroep:

MM. Adriaens, André, Mmes Carthé, Carton de Wiart, MM. Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daïf, Debry, De Coster, Decourty, De Decker, De Grave, de Jonghe d'Ardoye, de Lobkowicz, de Patoul, Désir, Draps, Drouart, Mme Fr. Dupuis, MM. Eloy, Mme Fraiteur, MM. Frippiat, Galand, Gosuin, Grimberghs, Mme Guillaume-Vanderroost, MM. Harmel, Hasquin, Hotyat, Leduc, Mme Lemesre, MM. Lemmens, Matagne, Mmes Molenberg, Mouzon, Nagy, M. Ouezekthi, Mme Payfa, MM. Picqué, Pivin, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Schepmans, Stengers, MM. Thielemans, Tomas, van Eyll, Mme Van Pévenage, MM. van Weddingen et Veldekens.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais:

De heren Anciaux, Béghin, Chabert, Garcia, Grijp, Lootens-Stael, Vandenbossche, Vanhengel en Van Wallegghem.

S'est abstenu:

Onthouden heeft zich:

Groupe linguistique français — Franse taalgroep:

M. Lemaire.

La séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune est close.

De plenaire vergadering van de Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie is gesloten.

Prochaine séance plénière sur convocation du Président.

Volgende plenaire vergadering op bijeenroeping van de Voorzitter.

— La séance plénière est levée à 17 heures.

De plenaire vergadering wordt om 17 uur gesloten.